

Rapport n°36

Creazione di postu d'agiunti d'animazione principale

Création d'un poste d'adjoint d'animation principal

En raison du changement de service d'un agent, le service animation de notre collectivité composé initialement de 4 personnes, est actuellement réduit à 3.

En raison du volume de travail important du service, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent dont les missions principales seront la gestion des dossiers de demandes d'autorisation de manifestation sur l'espace public et de cadrer les organisateurs d'évènements conformément aux règles de l'administration territoriale et au respect des règles élémentaires de sécurité.

Ainsi, il est nécessaire de recruter un Adjoint d'animation principal 1ère classe à temps complet conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique à compter du 1er septembre 2024.

En conséquence, il est proposé :

- De créer un poste d'Adjoint animation principal 1ère classe à temps complet.
- De préciser que les crédits nécessaires à la rémunération de cet emploi sont inscrits au budget 2024 chapitre 012.